

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

1. OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

A. Lancement études – Foncier

a. CHISSEAUX « 11 bis rue du Perpassé » - Abandon de l'opération

Madame la Présidente expose :

Présentation

Par délibération en date du 16 octobre 2017, les membres du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont approuvé la démolition du logement situé au « 11 bis rue du Perpassé » à CHISSEAUX, et autorisé le lancement des études et la réalisation de l'opération.

L'agrément pour 4 logements locatifs sociaux individuels (3 PLUS – 1 PLAI) a été obtenu le 14 décembre 2018 auprès du CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE.

L'équilibre de l'opération à l'issue des études de faisabilités financières ne permet pas d'être atteint sans une mise de fonds propres aux alentours de 142 000 € / logement.

Objet de la délibération

Il s'agit d'approuver l'abandon de cette opération et de constater une perte de **26 523.03 € HT** (dont taxe d'aménagement et redevance archéologique) correspondant aux coûts des honoraires d'études et frais divers engagés par VAL TOURAINE HABITAT.

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés :

- Prennent acte de l'abandon du projet de construction « 11 bis rue du Perpassé » sur la commune de CHISSEAUX ;
- Constatent la perte et autorisent la prise en charge sur des fonds propres du coût des honoraires d'études et frais divers engagés pour un montant de 26 523.03 € HT.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

1. OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

A. Lancement études – Foncier

b. CHISSEAUX « 13 rue du Perpassé » - Démolition et division en terrains à bâtir

Madame la Présidente expose :

Présentation de l'opération

VAL TOURAINE HABITAT est propriétaire d'une maison située au « 13 rue du Perpassé » (ancien numéro 11 bis) à CHISSEAUX.

Le terrain cadastré section C n° 2571, d'une superficie de 1449 m² a été acquis le 07 juin 2000. La maison a été mise à la disposition de la FICOSIL jusqu'en 2017. Depuis, les locaux sont vides, la réhabilitation du pavillon n'étant pas envisageable.

Par délibération en date du 16 octobre 2017, les membres du Conseil d'Administration de VALTOURAINE HABITAT ont approuvé le projet de démolition du bâti, en vue de construire 4 logements locatifs sociaux. Le préfet a donné son accord par courrier en date du 31 janvier 2018. Un permis de construire valant démolition a été obtenu par arrêté communal en date du 07 mai 2021, puis prolongé d'un an. Mais face à l'augmentation des coûts de la construction, le projet de construction de 4 logement locatifs sociaux a été abandonné.

Afin d'éviter une friche urbaine dans le patrimoine, il est proposé, après démolition de la maison, de diviser le terrain en 2 terrains à bâtir. Un nouveau courrier d'information a été fait au préfet pour l'informer du changement de programme en date du 15 décembre 2025.

.../...

Situation foncière

Le terrain est classé en zone UPb (zone à dominante résidentielle) au Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 28 octobre 2021.

Programme prévisionnel de l'opération

Le programme prévisionnel de l'opération prévoit :

- La démolition du pavillon et de ses annexes (garage et cabanon) ;
- La division du terrain en deux parcelles d'environ 780 m² chacune ;
- La vente des deux terrains.

Bilan financier prévisionnel

Description des recettes prévisionnelles :

Le prix moyen des terrains est fixé à 38 000 € TTC pour une surface d'environ 780 m².

Régime de TVA de l'opération : TVA pleine

Bilan financier prévisionnel en € HT

Postes recettes (en €HT)	Avant 2025	Reste 2025	2025	2026	2027	2028	2029	Au-delà	Total
Cession charges foncières - TAB				31 667	31 667				63 334
Cession charges foncières - Promotion									-
Cession charges foncières - Autre									-
Prix de revient LLS									-
Subventions et participations									-
Total recettes prév	-	-	-	31 667	31 667	-	-	-	63 334
Postes dépenses (en K€HT)	Avant 2025	Reste 2025	2025	2026	2027	2028	2029	Au-delà	Total
Foncier	10 270								10 270
Honoraires études				5 000					5 000
Travaux				30 938					30 938
Honoraires travaux				1 500					1 500
Taxes				3 600					3 600
Frais financiers									-
Honoraires VTH									-
Autres frais				2 000	1 500				3 500
Total dépenses prév	10 270	-	-	43 038	1 500	-	-	-	54 808
Solde annuel trésorerie	- 10 270	-	-	- 11 371	30 167	-	-	-	8 526
Affectation fonds propres LLS									
Solde prévisionnel									8 526

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Prendre toutes les dispositions nécessaires à la poursuite des études opérationnelles et à la réalisation des travaux de démolition ;
- Procéder à la mise en commercialisation des lots dans le respect du montant minimal des recettes attendues de l'opération ;
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

1. OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

B. Achats fonciers

α. NOUZILLY « Bellevue » - Acquisition foncière et modification du plan de financement

Madame la Présidente expose :

Présentation de l'opération

Par délibération en date du 13 juin 2022, les membres du Bureau du Conseil d'Administration ont autorisé le lancement de l'opération d'aménagement « Bellevue », qui permet de réaliser environ 9 logements locatifs sociaux et 27 terrains à bâtir sur environ 2,2 hectares.

Par délibération en date du 09 décembre 2024, après renégociation du prix du foncier, les membres du Bureau du Conseil d'Administration ont autorisé l'acquisition de l'emprise foncière de l'opération d'aménagement « Bellevue ». Une promesse de vente a été signée le 04 avril 2025, entre VAL TOURAINE HABITAT et les propriétaires, en vue de l'acquisition, au prix de 260 000 € de la parcelle cadastrée section ZT n° 52 pour partie pour environ 2,2 ha.

Par délibération en date du 07 avril 2025, les membres du Bureau du Conseil d'Administration ont validé la modification du plan de financement de cette opération d'aménagement, résultant de la baisse du prix du foncier et de l'augmentation des coûts estimatifs de travaux et de concessionnaires.

.../...

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet de :

- Préciser la référence cadastrale de l'emprise à acquérir, dans la mesure où la parcelle cadastrée section ZT n° 52 a fait l'objet d'une division en deux nouvelles parcelles, et ainsi autoriser la signature de l'acte de vente devant notaire pour l'acquisition de la parcelle cadastrée suivante :

Nom du vendeur	Réf. cadastrale	Surface	Montant
Consorts SIONNEAU	ZT n° 57	environ 21 621 m ²	260 000 €

- Mettre à jour le plan de financement.

Situation foncière

L'assiette de l'opération « Bellevue », d'une superficie d'environ 2,2 hectares provient d'une partie de la parcelle, cadastrée section ZT n° 52 d'une superficie de 5,8 ha. La parcelle cadastrée section ZT n° 52 a fait l'objet d'une division primaire, permettant de créer les parcelles cadastrées section ZT n°s 57 et 58.

La parcelle cadastrée section ZT n° 57, de superficie réelle 21 621 m² est classée en zone 1AUh du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Castelrenaudais en vigueur, approuvé le 16 février 2021. Elle constitue l'assiette de l'opération d'aménagement « Bellevue », pour laquelle VAL TOURAINE HABITAT a obtenu un permis d'aménager.

Programme de l'opération d'aménagement

Le permis d'aménager a été obtenu par arrêté communal en date du 24 avril 2024 autorise la création de :

- 9 logements locatifs sociaux ;
- 27 terrains à bâtir destinés à l'accession à la propriété privée d'une superficie moyenne de 510m².

Bilan financier prévisionnel

Description des recettes prévisionnelles :

- Le prix moyen des terrains à bâtir est fixé à 60 600 € TTC ;
- Le prix de revient par logement locatif social est de 18 783 € HT 20 306 € TTC.

Régime de TVA de l'opération : TVA sur marge.

Bilan financier prévisionnel en K€ HT

Postes recettes (en K€HT)	Avant 2025	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Au-delà	Total
Cession charges foncières - TAB			260	416	416	312			1403.51
Cession charges foncières - Promotion									0.00
Cession charges foncières - Autre									0.00
Prix de revient LLS					169				169.05
Subventions et participations									0.00
Total recettes prév	-	-	260	416	585	312	-	-	1572.55
Postes dépenses (en K€HT)	Avant 2025	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Au-delà	Total
Foncier		0	270					2	272.68
Honoraires études	29	8	14	1	1	1	1	0	55.50
Travaux		58	591	2	2	2	2	222	878.97
Honoraires travaux		11	16					7	32.99
Taxes			20						19.82
Frais financiers		4	14	5	- 2	- 7	- 7	- 3	5.74
Honoraires VTH	20	2	57	5	5	4		14	106.34
Autres frais	0	1	12	7	8	5	4	4	39.30
Total dépenses prév	49	83	994	20	14	5	0	245	1411.34
Solde annuel trésorerie	- 49	- 83	- 734	396	571	307	- 0	- 245	161.21
Solde prévisionnel									161.21

Prévisionnel opérationnel

Etapes clés du projet à venir	Dates prévisionnelles
Pré-commercialisation	en cours
Attribution des marchés de travaux	Mars 2025
Acquisition foncière	Avril 2025
Lancement des travaux de viabilisation	Mai 2025
Début de la commercialisation	Novembre 2025
Fin de la commercialisation	2027

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Procéder à l'acquisition de l'emprise foncière ;
- Prendre en charge les différents frais liés aux acquisitions (notaires, négociations, géomètres, provisions, indemnités d'immobilisation, taxes, etc...);
- Prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement ;
- Procéder à la mise en commercialisation des lots dans le respect du montant minimal des recettes attendues de l'opération ;
- Signer toutes conventions de rétrocession, ainsi que tous les actes authentiques correspondants ;
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

1. OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

B. Achats fonciers

b. SAINT-PATERNE-RACAN « Les Êtres » - Acquisition foncière tranche 2

Madame la Présidente expose :

Présentation de l'opération

Par délibération en date du 21 septembre 2015, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont autorisé la signature du traité de concession et le lancement de l'opération d'aménagement « Les Êtres », permettant la réalisation de 9 logements locatifs sociaux et de 21 terrains à bâtir en 3 tranches opérationnelles, sur environ 2,1 hectares.

La première tranche de l'opération, composée de 5 terrains à bâtir sur une superficie de 2 828 m², est commercialisée. Le dernier s'étant vendu le 23 novembre 2021.

Un permis d'aménager pour la deuxième tranche de l'opération, obtenu le 25 septembre 2025, prévoit la réalisation de 5 terrains à bâtir et de 9 logements locatifs sociaux, sur une superficie totale d'environ 6 001 m².

Conformément aux dispositions de l'article 3 du traité de concession signé avec la commune, celle-ci s'est engagée, auprès de VAL TOURAINE HABITAT, à faire l'apport à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée F n° 1 647, nouvellement nommée suite à la réalisation de la tranche 1. Cette dernière couvre la majorité de la deuxième tranche de l'opération, soit environ 5 115 m².

.../...

Objet de la délibération

Il convient de signer l'acte de vente entre la commune de SAINT-PATERNE-RACAN et VAL TOURAINE HABITAT.

Nom vendeur	Référence cadastrale	Surface
Commune de SAINT-PATERNE-RACAN	F n° 1 647	5 115 m ² environ

Conformément, à l'article 3 du traité de concession, cette cession est consentie à l'euro symbolique.

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Procéder à l'acquisition de l'emprise foncière ;
- Prendre en charge les différents frais liés aux acquisitions (notaires, négociations, géomètres, provisions, indemnités d'immobilisation, taxes, etc...);
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

1. OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

C. Réalisation opérations

a. NOUZILLY « Bellevue » - Consignation travaux de finition

Madame la Présidente expose :

Présentation

Par délibération en date du 13 juin 2022, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont autorisé la réalisation et la commercialisation de l'opération « Bellevue » à NOUZILLY.

VAL TOURAINE HABITAT a obtenu en date du 24 avril 2024 un permis d'aménager (PA n°037.175.24R0001) concernant l'aménagement de 27 terrains à bâtir et un îlot destiné à la construction d'environ 9 logements locatifs sociaux. VAL TOURAINE HABITAT souhaite demander l'autorisation de différer les travaux de finition de ce lotissement, en vue d'éviter les dégradations des voies pendant la construction des logements conformément à l'article R 442-13 du Code de l'Urbanisme et procéder à la vente par anticipation des terrains à bâtir.

L'estimation concernant lesdits travaux de finition s'élève à 181 000 € HT, soit 217 200 € TTC à la charge de VAL TOURAINE HABITAT.

.../...

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet de solliciter une demande de consignation auprès de la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) du montant correspondant aux travaux différés, à la charge de VAL TOURAINE HABITAT, estimés à 181 000 € HT, soit 217 200 € TTC.

Cette demande s'effectuera au vu d'une déclaration de consignation signée par le Directeur Général de VAL TOURAINE HABITAT, accompagnée de la présente décision. Le versement de la somme doit être fait contre la délivrance d'un récépissé. La gestion des fonds est gratuite et les sommes consignées sont rémunérées au jour le jour par application d'un taux fixé par le Directeur Général de la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. Il est égal au taux du livret A.

Il est à noter que le Code Monétaire et Financier et notamment l'article L 518-17 prévoit que la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS est chargée de recevoir les consignations de toute nature, en numéraire ou en titres financiers, prévues par une disposition législative ou réglementaire ou ordonnées soit par une décision de justice, soit par une décision administrative.

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Consigner auprès de la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, conformément à l'article R 442-13 du Code de l'Urbanisme, au nom de VAL TOURAINE HABITAT, la somme nécessaire à la réalisation des travaux de finition ;
- Déconsigner les fonds en fonction des différents cas de figures possibles suivants :
 1. Une garantie financière est demandée et obtenue auprès d'un organisme bancaire, il sera fourni alors à la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS une décision du Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT et une copie de la convention de garantie d'achèvement de l'établissement financier ;
 2. Si différentes tranches de travaux de finition sont réalisées, il sera alors fourni le récépissé de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) ainsi qu'une attestation du maître d'œuvre pour l'exécution des travaux restants sur l'opération d'aménagement et une attestation de non-contestation à la DAACT ;
 3. Lorsque les travaux de finition seront achevés, il sera fourni le récépissé de la DAACT et une attestation de non-contestation à la DAACT ;
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

2. OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

A. Foncier

a. GENILLÉ « La Poste » - Bail à réhabilitation avec la commune

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT a été sollicité par la commune de GENILLÉ pour la réalisation de logements seniors dans le bâtiment de l'ancienne poste, la mise à disposition du bâtiment se faisant par le biais d'un bail à réhabilitation pour la réalisation de 5 logements locatifs sociaux.

La commune de GENILLÉ est propriétaire de la parcelle originellement cadastrée section BL n° 75, d'une surface de 1 506 m², située aux « 19 et 21 rue Jeanne d'Arc ». La municipalité propose de donner à bail à réhabilitation, l'ensemble immobilier situé sur une partie de la parcelle précitée à VAL TOURAINE HABITAT. Ceci, afin qu'un projet de rénovation-amélioration de 5 logements soit porté par VAL TOURAINE HABITAT.

Par délibération en date du 16 septembre 2024, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont approuvé le contenu des projets de convention de partenariat et de financement et ont autorisé le Directeur Général à procéder à leur signature et à leur mise en œuvre.

La convention de partenariat et de financement a été signée en septembre 2024.

.../...

Il convient d'établir une promesse de bail à réhabilitation puis le bail à réhabilitation entre la commune de GENILLÉ et VAL TOURAINE HABITAT, sur la parcelle nouvellement cadastrée section BL n° 461, d'une surface de 1259 m², pour une durée prévisionnelle de 62 ans couvrant la durée des travaux et la durée des emprunts, et prenant effet le jour de la signature de l'acte. Le bail est accepté moyennant une redevance annuelle fixée à 1 euro, la totalité des redevances sera payable à la commune de GENILLÉ, en une seule fois.

Les frais d'acte notarié et de géomètre seront pris en charge par VAL TOURAINE HABITAT.

Présentation de la cession objet de la délibération

Il convient de signer la promesse de bail puis le bail à réhabilitation entre VAL TOURAINE HABITAT et la commune de GENILLÉ, sous réserve de diverses conditions suspensives comme indiquées sur la convention de partenariat dûment signée.

Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens, lors de sa séance du 22 mars 2024.

Nom du promettant	Réf. cadastre	Surface	Redevance
Commune de GENILLÉ	BL n° 461	1 259 m ²	62 € payable en une seule fois

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le projet de réhabilitation du bâtiment, aux conditions visées ci-dessus et autorisent Monsieur NICOL, le Directeur Général, à :

- Signer la promesse de bail à réhabilitation sous conditions suspensives ;
- Signer le bail à réhabilitation, moyennant une redevance de 62 € payable en une seule fois ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des études opérationnelles et à la réalisation du projet de construction de logements locatifs sociaux ;
- Prendre en charge les différents frais liés aux acquisitions (notaires, négociations, géomètres, provisions, indemnités, taxes, etc...) ;
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

2. OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

B. Demandes de financements complémentaires

a. Diverses opérations – Financements complémentaires ACTION LOGEMENT SERVICES

Madame la Présidente expose :

Présentation

Par délibérations successives, les membres du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont approuvé le lancement des études pour la réalisation de logements locatifs pour les opérations suivantes :

Commune	Nom Opération
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Victor Laloux
NEUILLÉ-LE-LIERRE	Rue Pierre Fillet
RICHELIEU	La Grande Allée
SAINT-AVERTIN	Paul-Louis Courier
SAINT-PATERNE-RACAN	Les Êtres 2

.../...

Ces opérations ont été retenues au titre de la programmation 2025 de TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE et du CONSEIL DÉPARTEMENTAL d'INDRE-ET-LOIRE.

ACTION LOGEMENT SERVICES a proposé à VALTOURAIN HABITAT un financement complémentaire sous forme de prêts. Le soutien financier d'ACTION LOGEMENT SERVICES concerne 88 logements répartis sur 5 opérations.

Les prêts distribués par ACTION LOGEMENT SERVICES, donnent droit à des contreparties calculées en droit unique.

Sur la programmation 2025, les contreparties en matière de réservation de logements, s'élèvent à 47 droits uniques (7 sur les opérations neuves et 40 sur le patrimoine ancien).

Il s'agit aujourd'hui d'autoriser la signature des conventions de financement pour la mise en place des prêts avec ACTION LOGEMENT SERVICES.

Description des emprunts

Logements locatifs PLUS/PLAI/PLS

Opération	Nombre de Logements	Montant	Réservations Action Logement Services				
		Prêts	Neuf / Opération			Ancien / Parc	
			PLUS	PLAI	PLS	PLUS	PLS
MONTLOUIS-SUR-LOIRE « Victor Laloux »	12 logts PLUS/PLAI	70 000 €	1			10	
NEUILLÉ-LE-LIERRE « Rue Pierre Fillet »	5 logts PLUS/PLAI	16 000 €	1			2	
RICHELIEU « La Grande Allée »	7 logts PLUS/PLAI	32 000 €	1			6	
SAINT-AVERTIN « Paul-Louis Courier »	55 logts PLUS/PLAI/PLS	156 000 €	2		1	13	8
SAINT-PATERNE-RACAN « Les Êtres 2 »	9 logts PLUS/PLAI	12 000 €	1			1	
TOTAL	88 logements	286 000 €	6		1	32	8

Les caractéristiques des emprunts amortissables sont les suivantes :

- Durée : 40 ans
- Taux : Livret A -2.25 % avec un plancher minimal de 0.25 %
- Échéances : annuelles
- Différé d'amortissement : 4 ans.

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à signer les conventions de financement d'ACTION LOGEMENT SERVICES et toutes pièces nécessaires à la réalisation de celles-ci.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

2. OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

B. Demandes de financements complémentaires

a. Diverses opérations – Financements complémentaires ACTION LOGEMENT SERVICES

Madame la Présidente expose :

Présentation

Par délibérations successives, les membres du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont validé le lancement des études pour la réalisation de logements locatifs pour les opérations suivantes :

Commune	Nom Opération
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Victor Laloux
NEUILLÉ-LE-LIERRE	Rue Pierre Fillet
RICHELIEU	La Grande Allée
SAINT-PATERNE-RACAN	Les Êtres 2

Ces opérations ont été retenues au titre de la programmation 2025 du CONSEIL DÉPARTEMENTAL d'INDRE-ET-LOIRE.

.../...

Afin de concourir au financement de ces projets, des aides financières de la RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE peuvent être sollicitées. En effet, le CONSEIL RÉGIONAL a mis en place en novembre 2022 une politique d'aide au logement, qui permet de solliciter des subventions pour la création d'une offre nouvelle de logements sociaux (neufs et acquis-améliorés) sur certains territoires identifiés comme secteurs prioritaires de développement. Ces secteurs ont été définis sur le territoire du CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE, comme Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST).

Les projets répondent aux critères requis et sont éligibles à l'aide régionale.

Ces subventions étant inscrites dans des enveloppes budgétaires limitées, et d'autres demandes pouvant être présentées par d'autres bailleurs sociaux, il convient de solliciter dès à présent ces aides financières sans attendre la validation des plans de financement définitifs après appels d'offres. La constitution des dossiers de demandes de subventions requiert la délibération des membres du Bureau du Conseil d'Administration sollicitant les aides financières.

Description des subventions

Logements locatifs PLUS/PLAI

Commune	Nom Opération	Nb de logements	Montant à solliciter
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Victor Laloux	12 dont 4 PLAI	20 000 €
NEUILLÉ-LE-LIERRE	Rue Pierre Fillet	5 dont 2 PLAI	10 000 €
RICHELIEU	La Grande Allée	7 dont 2 PLAI	10 000 €
SAINT-PATERNE-RACAN	Les Êtres 2	9 dont 3 PLAI	15 000 €
TOTAUX		33	55 000 €

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général à :

- Solliciter auprès de la RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE les subventions au titre de la politique d'aide au logement social mise en place par les CRST, suivant les dispositions du règlement d'application défini en novembre 2022 ;
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement des opérations listées ci-dessus, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

1. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

2. OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

C. Clôtures administratives et comptables

a. Divers groupes

La Présidente propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration les clôtures administratives et comptables des travaux de construction de diverses opérations (Cf. tableau).

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent les clôtures administratives et comptables des travaux de construction de ces opérations et actent le montant total des fonds propres affectés à celles-ci.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

4. CESSIONS

a. AVOINE « Le Val des Noyers » - Cession foncière à la commune

Madame la Présidente expose :

Présentation

Par délibération en date du 10 février 2025, les membres du Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont autorisé le Directeur Général à signer l'acte de rétrocession relatif aux parcelles cadastrées section AL n°s 942, 952 et 930 à 934, d'une surface de 4 345 m² environ, sur l'opération d'AVOINE « Le Val des Noyers ».

En complément et à la demande de la commune, il convient d'intégrer aux voiries et espaces communs, les emplacements de stationnement correspondants aux parcelles cadastrées ci-dessous :

.../...

Référence cadastrale		Superficie
Section AL	n° 970	65 m ²
	n° 972	68 m ²
	n° 974	22 m ²
	n° 976	42 m ²
	n° 977	53 m ²
	n° 980	31 m ²
	n° 982	17 m ²
	n° 983	54 m ²
	n° 985	54 m ²
	n° 987	59 m ²
	n° 989	63 m ²
	n° 991	32 m ²
Surface totale à rétrocéder		560 m ²

Suivant document d'arpentage n° 838-J, dressé par le Cabinet LECREUX-SIVIGNY-DUHARD géomètres-experts, le 31 juillet 2025.

Présentation de la cession objet de la délibération

Il convient de signer l'acte de vente par VAL TOURAINE HABITAT au profit de la commune d'AVOINE.

Le Conseil Municipal a délibéré dans ce sens le 26 janvier 2026.

Nom de l'Acquéreur	Réf cadastre	Surface	Montant
COMMUNE D'AVOINE	AL n°s 942, 952, 930 à 934 et 970, 972, 974, 976, 977, 980, 982, 983, 985, 987, 989 et 991.	4 905 m ² environ	Un euro

Cette rétrocession sera consentie moyennant le prix d' 1 euro, étant précisé que le vendeur dispense l'acquéreur de verser ladite somme.

Les frais d'acte notarié et de géomètre seront pris en charge par VAL TOURAINE HABITAT.

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent cette cession, aux conditions sus indiquées et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à signer l'acte de rétrocession à la commune, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

I. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT

5. ACQUISITIONS

a. MONTLOUIS-SUR-LOIRE « 20 rue de la République » - Achat foncier à AIM TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT est propriétaire d'un bâtiment situé au « 20 rue de la République » sis sur la parcelle cadastrée section BP n° 51 à MONTLOUIS-SUR-LOIRE. Celui-ci a été mis en service en 1962 et comprend 4 logements.

Par délibération en date du 13 décembre 2021, les membres du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT ont validé le principe de démolir les logements existants pour reconstruire un nouveau bâtiment. Le préfet a donné son accord le 14 avril 2022.

VAL TOURAINE HABITAT a été informé que la maison mitoyenne de sa parcelle sise au « 4 rue Anatole France » à MONTLOUIS-SUR-LOIRE était proposée à la vente par l'intermédiaire de l'agence AIM-TRANSACTIONS.

Après une visite sur place effectuée le 27 octobre 2025, une étude de faisabilité technique et financière a été réalisée pour le projet d'une opération de construction neuve d'au moins 26 logements collectifs sur une partie de la parcelle cadastrée section BP n° 51, appartenant à VAL TOURAINE HABITAT et sur la parcelle cadastrée section BP n° 50 après démolition des bâtiments existants.

.../...

Les négociations avec l'agent immobilier ont permis d'aboutir à un accord de prix de 179 680 € frais d'agence inclus.

Objet de la délibération

Il convient de signer l'acte de vente par l'Indivision MITON avec la participation d'AIM TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES au profit de VAL TOURAINE HABITAT.

Nom du Vendeur	Réf. cadastre	Surface	Montant	Montant frais d'agence TTC
INDIVISION MITON	BP n° 50	1 059 m ² environ	171 000 €	8 680 €

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, donnent leur accord sur le projet et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Procéder à l'acquisition de l'emprise foncière ci-référencée ;
- Prendre toutes dispositions nécessaires à la réalisation des études opérationnelles et à la réalisation du projet de construction de logements locatifs sociaux ;
- Prendre en charge les différents frais liés aux acquisitions (notaires, négociations, géomètres, provisions, indemnités, taxes, etc...);
- Et plus généralement, à établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

a. BOURGUEIL « La Mailleterie »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 13 logements collectifs sur la commune de BOURGUEIL.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération :

Historique des travaux

1995 Remplacement des colonnes eau froide

1995 Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée

1995 Remplacement des portes de garage

2008 Peinture des façades et de la cage d'escalier

2009 Remplacement des barres d'appui des balcons (bois)

2002 Remplacement de l'étanchéité (toiture terrasse)

2012 Remplacement de la couverture des garages annexes

.../...

2012 Remplacement des chaudières (condensation)

2018 Réfection accès véhicules et piétons

Agence: CHINON

Commune: BOURGUEIL

Groupe: « La Mailleterie » - n°755

Années de mise en service: 1978

Composition: 13 logements collectifs (6 T2 / 7 T3)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries en aluminium ;
- Remplacement du système de ventilation par une ventilation mécanique Hygro B ;
- Mise en place de robinets thermostatiques ;
- Isolation des planchers hauts du rez-de-chaussée ;
- Remplacement de l'isolation et étanchéité de la toiture terrasse.

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des logements et des parties communes ;
- Remplacement des tableaux électriques des logements ;
- Ajout de deux prises de courant dans les cuisines ;
- Remplacement des détecteurs de fumée dans les logements ;
- Mise en place d'un système d'interphonie ;
- Remplacement des points d'éclairage dans les parties communes.

TRAVAUX DE CONFORT :

- Mise en peinture des façades du bâtiment et des garages ;
- Remplacement de la faïence et des sols dans les salles de bains, WC et cuisines ;
- Mise en peinture des salles de bains, WC et cuisines ;
- Remplacement des appareils sanitaires dans les salles de bains, WC et cuisines :
 - Remplacement des baignoires par des douches ;
 - Remplacement des lavabos ;
 - Remplacement des WC ;
 - Remplacement des meubles sous éviers et éviers ;
- Remplacement des persiennes existantes par des volets roulants électriques ;
- Remplacement de la porte de hall et mise en peinture de la porte intermédiaire ;

TRAVAUX DE SÉCURITÉ :

- Sciage des garde-corps bétons des balcons et mise en place de garde-corps en aluminium ;
- Mise en place de garde-corps en toiture terrasse.

.../...

Performances énergétiques

	Bât. A 27 ALLEE DE LA MAILLETERIE 13 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	C 169
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	C 112
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	45 841
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	2 497

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	637 525 €
Honoraires	47 513 €
Révision	31 876 €
Aléas - divers	21 086 €
TOTAL	56 769 € / Lgt 738 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	311 000 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 139 817 € dont dég. TFPB : 81 008 € dont CEE : 6 450 € dont réserve : 199 725 €)	427 000 €
TOTAL	738 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **311 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

b. CHÂTEAU-RENAULT « Le Pichon »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 3 logements individuels sur la commune de CHÂTEAU - RENAULT.

Aucune déclaration préalable n'a été déposée en Mairie, car aucuns travaux extérieurs ne seront entrepris.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération

Historique des travaux

1999 Remplacement des menuiseries extérieures

2008 Remplacement des portes d'entrées

2008 Remplacement des appareils sanitaires des Sdb

2008 Mise en place de convecteurs électriques

2008 Remplacement de la VMC

2008 Remplacement des clôtures

.../...

2009 Entretien de la couverture

2009 Réalisation d'un enduit à la chaux

Agence: AMBOISE

Commune: CHATEAU -RENAULT

Groupe: « Le Pichon » - n°3

Années de mise en service: 1954

Composition: 3 logements individuels (3 T4)

Présentation du projet de réhabilitation

Les locataires ont donné leur accord sur le projet le 26 janvier 2026.

Les travaux prévus sont les suivants :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- ✚ Réalisation d'une isolation intérieure en périphérie des murs et sous rampants ;
- ✚ Remplacement de la VMC actuelle par une VMC Hygro B ;
- ✚ Remplacement des radiateurs électriques par des radiateurs à chaleur douce ;
- ✚ Renforcement de l'isolation des combles.

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- ✚ Mise en sécurité électrique des logements ;
- ✚ Remplacement des appliques lumineuses dans les cuisines et les salles de bains ;
- ✚ Création de prises de courant dans les cuisines ;
- ✚ Remplacement des tableaux électriques.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION :

- ✚ Ouverture de la cuisine et de la chambre au RDC pour créer un séjour /cuisine ;
- ✚ Ouverture d'une trémie pour déplacer l'escalier ;
- ✚ Mise en place d'un escalier dans l'entrée des logements ;
- ✚ Mise en peinture de l'ensemble des pièces des logements ;
- ✚ Mise en place de faïence dans les cuisines et salles de bains ;
- ✚ Remplacement du carrelage dans le séjour/cuisine ;
- ✚ Révision du parquet ;
- ✚ Remplacement des appareils sanitaires dans les cuisines, WC et salles de bains.

Performances énergétiques

LE PICHON				
	Logt 1	Logt 2	Logt 3	
	30001	30014	30015	
	2 rue du Bec Sec	10 rue du Bec Sec	8 rue du Bec Sec	TOTAL
				3 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 (kWh/m².an)	G 494	G 478	G 653	G 542
Diag 3CL-DPE 2021 (kWh/m².an)	E 245	E 244	E 247	E 245
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	17 821	16 747	29 057	63 626
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	716	672	1 167	2 555

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	189 359 €
Honoraires	20 373 €
Révision	9 468 €
Aléas - divers	16 800 €
TOTAL	78 667 € / Lgt
	236 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	105 000 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 28 393 € dont dég. TFPB : 5 898 € dont CEE : 4 332 € dont réserves : 92 377 €)	131 000 €
TOTAL	236 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **105 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

c. CHÂTEAU-RENAULT « Les Sources 2 »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 3 logements individuels sur la commune de CHATEAU - RENAULT.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 09 avril 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération.

Historique des travaux :

1998 Mise en peinture des façades

2003 Remplacement des radiateurs

2014 Remplacement des chaudières (condensation)

2017 Remplacement des menuiseries extérieures

.../...

Agence : AMBOISE

Commune : CHÂTEAU -RENAULT

Groupe : « Les Sources 2 » - n°179

Années de mise en service : 1973

Composition : 3 logements individuels (3 T4)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Remplacement des portes d'entrée des logements et des portes intérieures accès garage ;
- Isolation des combles, des sous-faces des garages ;
- Mise en place de sèche-serviettes dans les salles de bains ;
- Pose de robinets thermostatiques ;
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée existante par une ventilation mécanique contrôlée Hygro B.

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des logements ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) dans les logements ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans les cuisines, salles de bains et salles d'eau ;
- Création de prises de courant dans les cuisines ;
- Remplacement des points d'éclairage extérieurs et des garages.

TRAVAUX DE CONFORT :

- Mise en peinture des façades pour les logements situés 32 et 34 rue Velpeau ;
- Remplacement des portes des garages ;
- Remplacement des lavabos, baignoires et douches dans les salles de bains et salles d'eau ;
- Remplacement des éviers et meubles sous-évier dans les cuisines ;
- Remplacement des WC ;
- Remplacement de la faïence murale dans les salles de bains, salles d'eau et cuisines ;
- Mise en peinture et pose de sols souples dans les salles de bains, salles d'eau, cuisines et WC.

Performances énergétiques

	8 RUE JULES ROMAINS	32 RUE VELPEAU	34 RUE VELPEAU	TOTAL 3 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	E 267	E 252	E 252	E 257
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	D 230	D 215	D 215	D 220
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	2 960	2 960	2 960	8 880
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	133.20	133.20	133.20	399.60

.../...

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	122 873 €
Honoraires	33 852 €
Révision	6 144 €
Aléas - divers	6 131 €
TOTAL	56 333 € / Lgt
	169 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	105 000 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 43 946 € dont dég. TFPB : 10 838 € dont CEE : 2 568 € dont réserves : 6 648 €	64 000 €
TOTAL	169 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **105 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

d. NAZELLES-NEGRON « Villevent 1.2 »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 42 logements individuels sur la commune de NAZELLES-NÉGRON.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 12 mai 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération :

Historique des travaux

1990 Peinture extérieure & isolation des pignons

1991 Remaniage ardoises

1997 Remplacement appareils sanitaires

1998 Peinture ext. façades et peinture int.

1998 Plâtrerie faïence suite trvx plomberie

1998 Réfection complète électricité

.../...

1998 Remplacement menuiseries extérieures, portes d'entrées et portes de garages

2008 Remplacement portes de garages PVC

2012 Remplacement chaudières (ventouses)

Agence : AMBOISE

Commune : NAZELLES-NÉGRON

Groupe : « Villevent 1.2 » - n°33 et 52

Années de mise en service : 1959 et 1961

Composition : 42 logements individuels
(4 T2, 10 T3, 14 T4, 14 T5)

Présentation du projet de réhabilitation

Les locataires ont donné leur accord sur le projet le 26 février 2024.

Les travaux prévus sont les suivants :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- ✚ Dépose de l'isolation thermique existante en pignons ;
- ✚ Mise en oeuvre d'une isolation thermique par l'extérieur sur toutes les parois chauffées et réfection des peintures extérieures ;
- ✚ Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée actuelle par une ventilation mécanique contrôlée hygro A ;
- ✚ Pose d'un doublage thermique sur le plafond des garages ;
- ✚ Remplacement des radiateurs ;
- ✚ Remplacement des robinets thermostatiques ;
- ✚ Renforcement de l'isolation en comble ;
- ✚ Remplacement des portes d'accès garage intérieures.

TRAVAUX DE SÉCURITÉ :

- ✚ Mise en sécurité électrique des logements ;
- ✚ Dévoiement et mise en sécurité des réseaux aériens en façades ;
- ✚ Dévoiement et mise en sécurité du réseau public d'éclairage.

TRAVAUX D'ENTRETIEN INTÉRIEURS :

- ✚ Remplacement des volets battants PVC actuels par des volets roulants motorisés ;
- ✚ Remplacement des équipements sanitaires dans les salles de bains et WC (pose de douches dans les logements T2) ;
- ✚ Réfection des embellissements dans les salles de bains (murs, sols, plafonds, faïence) ;
- ✚ Remplacement des robinetteries d'éviers.

TRAVAUX D'ENTRETIEN EXTÉRIEURS :

- ✚ Remplacement des clôtures grillagées entre parcelles ;
- ✚ Remplacement et déplacement des batteries de boîtes aux lettres ;
- ✚ Remplacement des couvertures ardoises et zingueries.

Performances énergétiques

33				
VILLEVENT 1				
	Bât. A 1 à 11 rue du Girois 6 Logements	Bât. B 13 à 19 rue du 8 mai 1945 4 Logements	Bât. C 21 au 27 rue du 8 mai 1945 4 Logements	TOTAL 14 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	F 358	F 383	F 386	F 373
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	D 207	D 204	D 162	D 193
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	58 268	45 581	57 063	160 912
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	6 031	4 718	5 906	16 654

52							
VILLEVENT 2							
	Bât. D 17 au 23 route du Perreux 4 Logements	Bât. E 25 au 35 route du Perreux 5 Logements	Bât. F 37 au 45 route du Perreux 5 Logements	Bât. G 53, 55 & 59 rte du Perreux 3 Logements	Bât. H 1 à 11 rue du 8 mai 1945 6 Logements	Bât. I 4 à 12 rue du 8 mai 1945 5 Logements	TOTAL 28 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	F 379	F 365	F 341	F 384	F 373	F 354	F 364
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	D 201	D 184	D 208	D 201	D 190	D 191	D 195
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	58 582	72 288	52 544	42 035	88 774	64 790	379 014
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	6 063	7 482	5 438	4 351	9 188	6 706	39 228

.../...

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	1 961 620 €
Honoraires	263 444 €
Révision :	98 081 €
Aléas - divers	66 855 €
TOTAL	56 905 € / Lgt
	2 390 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	1 542 000 €
Fonds Propres (dont GE : 85 408 € dont dégmt TFPB : 298 787 € dont CEE : 52 920 € dont réserves : 410 885 €)	848 000 €
TOTAL	2 390 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **1 542 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

e. NOUZILLY « Rue du Prieuré »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 5 logements collectifs sur la commune de NOUZILLY.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 09 janvier 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération.

Historique des travaux :

1992 Réfection des accès véhicules et piétons

1992 Remplacement de la couverture et fenêtres de toit

1992 Remplacement des menuiseries extérieures

1992 Remplacement portes d'entrée

1992 Remplacement des appareils sanitaires

.../...

2011 Ravalement façade

2015 Réfection des accès véhicules et piétons

Agence: AMBOISE

Commune: NOUZILLY

Groupe: « rue du Prieuré » - n°628

Années de mise en service: 1992 (achat)

Composition: 5 logements collectifs (3 T2 / 2 T3)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

+ TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Remplacement des portes d'entrée des logements ;
- Remplacement des fenêtres de toit ;
- Isolation des combles ;
- Mise en place d'une pompe à chaleur double service ;
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée existante par une ventilation mécanique contrôlée Hygro B.

+ TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des logements, compris remplacement des tableaux électriques ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) dans les logements ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans les cuisines et salles de bains ;
- Création de prises de courant dans les cuisines ;
- Remplacement des points d'éclairage extérieurs.

+ TRAVAUX DE CONFORT :

- Mise en peinture des façades et de la cage d'escalier ;
- Remplacement des garde-corps ;
- Réfection des lucarnes bois ;
- Remplacement des lavabos, baignoires par des douches dans les salles de bains ;
- Remplacement des éviers et meubles sous-évier dans les cuisines ;
- Remplacement des WC ;
- Remplacement de la faïence murale dans les salles de bains et cuisines ;
- Mise en peinture et pose de sols souples dans les salles de bains, cuisines et WC.

Performances énergétiques

	1	2	3	4	5	
	6280001	6280002	6280003	6280004	6280005	
	1 RUE DU PRIEURE	1 RUE DU PRIEURE	1 RUE DU PRIEURE	1 RUE DU PRIEURE	2 RUE ROBIN	TOTAL 5 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	E 258	E 258	E 258	E 258	E 258	E 258
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	B 93	B 93	B 93	B 93	B 93	93 93
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	8 101	11 030	9 075	10 535	8 992	47 734
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	437	686	520	644	513	2 801

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	221 803 €
Honoraires	39 894 €
Révision	11 090 €
Aléas - divers	8 213 €
TOTAL	56 200 € / Lgt
	281 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	182 500 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 51 610 € dont dég. TFPB : 25 145 € dont CEE : 1764 € dont réserve : 19 981 €)	98 500 €
TOTAL	281 000 €

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **182 500 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

f. NOUZILLY « 3 rue de Boivinnet »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation d'un logement individuel sur la commune de NOUZILLY.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 26 mars 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération.

Historique des travaux :

2006 Remplacement des radiateurs électriques

2006 Mise en peinture des façades

2006 Remplacement des fenêtres (PVC)

2006 Remplacement porte d'entrée

2006 Isolation par l'intérieur (10 cm)

2006 Remplacement des appareils sanitaires

.../...

Agence : AMBOISE

Commune : NOUZILLY

Groupe : « 3 rue de Boivinet » - n°1160

Années de mise en service : 2006 (achat)

Composition : 1 logement individuel (T4)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

✚ TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Isolation des combles ;
- Remplacement de la porte d'entrée du logement ;
- Remplacement des radiateurs électriques existants par des radiateurs électriques à chaleur douce ;
- Mise en place d'un sèche-serviette dans la salle de bains ;
- Mise en place d'un ballon thermodynamique ;
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée existante par une ventilation mécanique contrôlée Hygro B.

✚ TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques du logement ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans la cuisine et la salle de bains ;
- Création de prises de courant dans la cuisine ;
- Remplacement des points d'éclairage extérieurs.

✚ TRAVAUX DE CONFORT :

- Mise en peinture des façades et des garde-corps ;
- Remplacement de l'évier et meuble sous-évier dans la cuisine ;
- Remplacement des WC au R+1 ;
- Remplacement de la faïence murale de la cuisine et réhausse de la faïence au droit de la baignoire ;
- Mise en peinture et pose de sols souples dans la salle de bains, et les WC au R+1.

Performances énergétiques

	3 Paul Boivinet 1 logement
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	E 286
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	D 189
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	9 230
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	533

.../...

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	44 019 €
Honoraires	14 782 €
Révision	2 201 €
Aléas - divers	2 998 €
TOTAL	64 000 € / Lgt
	64 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	41 000 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 14 648 € dont dég. TFPB : 3 049 € dont CEE : 600 € dont réserve : 4 703 €)	23 000 €
TOTAL	64 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **41 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

g. POCÉ-SUR-CISSE « Les Laitiers »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 22 logements collectifs et 4 logements collectifs en copropriété sur la commune de POCÉ-SUR-CISSE.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 27 mars 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération.

Historique des travaux :

1992 Mise en peinture des façades

1997 Réfection des halls d'entrée

2002 Remplacement des menuiseries extérieures

2002 Remplacement des appareils sanitaires

2002 Remplacement des radiateurs

2015 Remplacement des boîtes aux lettres

.../...

Agence : AMBOISE

Commune : POCÉ-SUR-CISSE

Groupe : « Les Laitiers » - n°169

Années de mise en service : 1973

Composition : 26 logements collectifs (2 T1bis / 6 T2 / 12 T3 / 6 T4)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Mise en place d'une Isolation Thermique par l'Extérieur sur l'ensemble des façades ;
- Isolation des combles, des sous-faces des caves et des plafonds des halls d'entrée ;
- Remplacement des chaudières existantes par des chaudières à condensation ;
- Remplacement des robinets thermostatiques des radiateurs ;
- Mise en place de sèche-serviettes dans les salles de bains ;
- Dépose des châssis plexiglass des celliers et fermeture par carreaux de plâtre ;
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée existante par une ventilation mécanique contrôlée Hygro B.

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des parties communes et des logements ;
- Remplacement des tableaux électriques des logements ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) dans les logements ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans les cuisines et les salles de bains ;
- Création de prises de courant, hauteur plan de travail dans les cuisines ;
- Création d'un système d'interphonie ;
- Remplacement des points d'éclairage extérieurs et des parties communes.

TRAVAUX DE CONFORT :

- Peinture des volets métalliques au rez-de-chaussée ;
- Remplacement des portes d'entrée des logements ;
- Remplacement des garde-corps des façades ;
- Remplacement des portes de hall ;
- Remplacement des portes des locaux communs ;
- Remplacement des boîtes aux lettres détériorées ;
- Mise en peinture des parties communes ;
- Remplacement du carrelage dans les halls d'entrée ;
- Remplacement des lavabos et des baignoires des salles de bains des logements T4 et T5 ;
- Remplacement des lavabos et des baignoires par des douches dans les logements T1, T2 et T3 ;
- Remplacement des éviers et meubles sous-évier dans les cuisines ;
- Remplacement des WC ;
- Remplacement de la faïence murale des salles de bains et cuisines ;
- Mise en peinture et pose de sols souples dans les salles de bains, cuisines, WC ;
- Bétonnage des caves.

.../...

Les travaux prévus sont les suivants, pour les logements en copropriété :

 TRAVAUX D'ECONOMIE D'ÉNERGIE :

- Remplacement des robinets thermostatiques des radiateurs ;
- Mise en place de sèche-serviettes dans les salles de bains ;

 TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des logements ;
- Remplacement des tableaux électriques des logements ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) dans les logements ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans les cuisines et les salles de bains ;
- Création de prises de courant dans les cuisines ;

 TRAVAUX DE CONFORT :

- Remplacement des lavabos et des baignoires des salles de bains des logements T4 et T5 ;
- Remplacement des lavabos et des baignoires par des douches dans les logements T1, T2 et T3 ;
- Remplacement des éviers et meubles sous-évier dans les cuisines ;
- Remplacement des WC ;
- Remplacement de la faïence murale des salles de bains et cuisines ;
- Mise en peinture et pose de sols souples dans les salles de bains, cuisines, WC.

Performances énergétiques

	Bât. A LES LAITIERS 4 logts en copro	Bât. B LES LAITIERS 10 Logements	Bât. C LES LAITIERS 12 Logements	TOTAL 26 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	D 247	E 265	E 274	E 265
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	D 247	D 187	D 188	D 195
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	0.00	52 062	63 186	115 248
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	0.00	2 342	2 843	5 186

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	1 082 127 €
Honoraires	126 098 €
Révision	54 106 €
Aléas - divers	45 669 €
TOTAL	50 308 € / Lgt 1 308 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	807 000 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 161 487 € dont dég. TFPB : 124 928 € dont CEE : 15 342 € dont réserve : 199 243 €)	501 000 €
TOTAL	1 308 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **807 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

h. SAINT-LAURENT-EN-GÄTINES « Rue du Long Bois 1 & 2 »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 21 logements individuels sur la commune de SAINT-LAURENT-EN-GÄTINES.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 23 avril 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération.

Historique des travaux :

1998 Remplacement des fenêtres de toit

2007 Remplacement des portes d'entrée

2006 & 2008 Mise en peinture des façades

2014 Remplacement des radiateurs électriques

2015 Réfection des accès véhicule

.../...

Agence : AMBOISE

Commune : SAINT-LAURENT-EN-GÄTINES

Groupe : « Rue du Long Bois 1 & 2 » - n°436 & 500

Années de mise en service : 1983 & 1986

Composition : 21 logements individuels
(5 T2 / 10 T3 / 5 T4 / 1 T5)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

+ TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Remplacement des menuiseries extérieures et des fenêtres de toit, compris persiennes ;
- Isolation des combles, des sous-faces des garages ;
- Remplacement portes d'entrée des logements et des portes intérieures accès garage ;
- Mise en place d'une pompe à chaleur double service (chauffage et eau chaude sanitaire) ;
- Mise en place de sèche-serviettes dans les salles de bains ;
- Remplacement des radiateurs ;
- Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée existante par une ventilation mécanique contrôlée Hygro B.

+ TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des logements ;
- Remplacement des tableaux électriques des logements ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) dans les logements ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans les cuisines et les salles de bains ;
- Création de prises de courant dans les cuisines ;
- Remplacement des points d'éclairage extérieurs et des parties communes.

+ TRAVAUX DE CONFORT :

- Désamiantage et remplacement de la couverture, compris zinguerie ;
- Mise en peinture des façades ;
- Remplacement des portes des garages ;
- Remplacement des portes de garages accès jardin ;
- Bétonnage des garages ;
- Remplacement des lavabos et des baignoires dans les salles de bains des logements T4 et T5 ;
- Remplacement des lavabos et des baignoires par des douches dans les salles de bains dans les logements T2 et T3 ;
- Remplacement des éviers et meubles sous-évier dans les cuisines ;
- Remplacement des WC ;
- Remplacement de la faïence murale dans les salles de bains et cuisines ;
- Mise en peinture et pose de sols souples dans les salles de bains, cuisines, WC.

Performances énergétiques

436					
RUE DU LONG BOIS 1					
	Bât. A 1 PLACE GASTON LAHOREAU 3 Logements	Bât. B 11 PLACE GASTON LAHOREAU 3 Logements	Bât. C 10 RUE DU LONG BOIS 4 Logements	Bât. D 12 RUE DU LONG BOIS 2 Logements	TOTAL 12 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	G 423	F 392	G 438	G 426	F 420
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	C 141.33	C 121.33	C 141	C 137	C 135
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	54 943	49 349	78 212	37 382	219 887
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	3 913	3 438	5 637	2 672	15 661

500				
RUE DU LONG BOIS 2				
	Bât. A 13 PLACE GASTON LAHOREAU 3 Logements	Bât. B 19 PLACE GASTON LAHOREAU 3 Logements	Bât. C 16 RUE DU LONG BOIS 3 Logements	TOTAL 9 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	G 448.66	F 410.66	G 444.66	G 435
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	C 147	C 130	C 145	C 141
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	68 759	59 260	60 510	188 529
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	5 086	4 279	4 385	13 750

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	1 685 547 €
Honoraires	183 057 €
Révision	84 277 €
Aléas - divers	57 119 €
TOTAL	95 714 € / Lgt 2 010 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	1 264 000 €
Subvention FNAP	199 500 €
Fonds Propres (dont GE : 207 977 € dont dég. TFPB : 310 305 € dont CEE : 15 006 € dont réserve : 13 212 €)	546 500 €
TOTAL	2 010 000 €

.../...

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **1 264 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

i. VÉRETZ « Saveton »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 1 logement individuel sur la commune de VÉRETZ.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération :

Historique des travaux

2008 Remplacement de la VMC

2008 Remplacement des convecteurs électriques

2010 Remplacement d'une fenêtre de toit

Agence : AMBOISE

Commune : VÉRETZ

Groupe : « Saveton » - n°1235

Années de mise en service : 1978 (acheté en 2008)

Composition : 1 logement individuel

27/02/2026 11:02

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- ✚ Isolation du plancher haut du sous-sol ;
- ✚ Renforcement de l'isolation des combles ;
- ✚ Remplacement de la porte d'entrée ;
- ✚ Remplacement des menuiseries extérieures ;
- ✚ Remplacement d'un vélux ;
- ✚ Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée autoréglable par une hygro A ;
- ✚ Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur.

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- ✚ Vérification et mise en sécurité de l'installation électrique ;
- ✚ Remplacement du réseau télévision.

TRAVAUX DE CONFORT :

- ✚ Remplacement des équipements sanitaires : WC, lavabo, et baignoire ;
- ✚ Remplacement de la faïence murale de la salle de bains ;
- ✚ Mise en peinture des murs de la salle de bains ;
- ✚ Pose de sol souple dans la salle de bains et WC.

Performances énergétiques

	17 RUE DE LA BUISSONNIERE
ThCe-Ex avant travaux (kWh/m².an)	F 425
ThCe-Ex après travaux (kWh/m².an)	D 155
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	23 870
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	1 775

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif		Plan de financement	
Postes	Coût estimé TTC	Postes	Montant estimé TTC
Travaux	59 003 €	Fonds Propres : dont GE : 6 876 € dont dég. TFPB : 9 638 € dont CEE : 438 € dont réserve : 57 048 €	74 000 €
Honoraires	8 493 €		
Révision :	2 950 €		
Aléas - divers	3 554 €		
TOTAL	74 000 € / Lgt	TOTAL	74 000 €
	74 000 €		

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

j. VÉRETZ « Le Clos du Saveton 1 & 2 »

Madame la Présidente expose :

Présentation

VAL TOURAINE HABITAT réalise une opération de réhabilitation de 16 logements individuels sur la commune de VÉRETZ.

Le certificat de non-opposition à la déclaration préalable a été obtenu le 29 juillet 2025.

Il s'agit désormais de mettre en place le financement de cette opération.

Historique des travaux :

2017 Remplacement des portes d'entrée

2022 Remplacement des radiateurs électriques

Agence : AMBOISE

Commune : VÉRETZ

Groupe : « Le Clos du Saveton 1 & 2 » - n°604 & 671

Années de mise en service : 1991 & 1993

.../...

Composition : 16 logements individuels
(6 T2 / 7 T3 / 2 T4 / 1 T5)

Présentation du projet de réhabilitation

Les travaux prévus sont les suivants :



TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE :

- Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries PVC ;
- Isolation des combles perdus ;
- Remplacement des fenêtres de toit ;
- Remplacement du système de ventilation ;
- Mise en place d'une pompe à chaleur double service (chauffage et eau chaude sanitaire)
- Remplacement de portes intérieures donnant accès aux garages par une porte isolante.



TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ :

- Vérification et mise en sécurité des installations électriques des logements ;
- Mise en place de détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) dans les logements ;
- Remplacement des appliques lumineuses dans les salles de bains et les cuisines ;
- Remplacement des tableaux électriques des logements ;
- Remplacement des luminaires extérieurs et des garages.



TRAVAUX DE CONFORT :

- Nettoyage des façades et traitement anti-mousse ;
- Remplacement de la faïence et des revêtements de sols des pièces humides des logements (cuisines, salles de bains et WC) ;
- Mise en peinture des pièces humides (cuisines, salles de bains et WC) ;
- Remplacement des équipements sanitaires des logements :
 - Remplacement des WC ;
 - Remplacement des baignoires dans les logements T4 et T5 ;
 - Remplacement des baignoires par des douches dans les logements T2 et T3 ;
 - Remplacement des éviers et des meubles sous-évier dans les cuisines ;
- Remplacement des boîtes aux lettres ;
- Remplacement des portes de garages ;
- Remplacement des portes accès jardin dans les garages ;
- Remplacement des clôtures et mise en place de claustras bois.

Performances énergétiques

604					
LE CLOS DU SAVETON					
	Bât. A 1 PLACE DES ERABLES 2 Logements	Bât. B 3 PLACE DES ERABLES 2 Logements	Bât. C 10 PLACE DES ERABLES 2 Logements	Bât. D 11 ALLEE DES ORMEAUX 2 Logements	TOTAL 8 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	E 307	E 284	E 295	E 285	E 292
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	C 126	C 117	C 120	C 118	C 120
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	23 984	17 533	18 430	25 481	85 429
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	1 964	1 301	1 393	2 117	6 776

671				
LE CLOS DU SAVETON 2				
	Bât. A 3 CHEMIN DES ACACIAS 4 Logements	Bât. B 1 ALLEE DES ORMEAUX 2 Logements	Bât. C 5 ALLEE DES ORMEAUX 2 Logements	TOTAL 8 Logements
Diag 3CL-DPE 2021 avant travaux (kWh/m².an)	E 286	E 295	E 301	E 291
Diag 3CL-DPE 2021 après travaux (kWh/m².an)	C 116	C 120	C 121	C 118
Economie d'énergie prévisionnelle : (kWh/an)	47 243	18 497	26 096	91 836
Economie d'énergie prévisionnelle : (€/an)	3 853	1 400	2 181	7 435

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Plan de financement global :

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	637 901 €
Honoraires	69 053 €
Révision	31 895 €
Aléas - divers	24 151 €
TOTAL	47 688 € / Lgt
	763 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	522 000 €
Subvention	- €
Fonds Propres (dont GE : 117 071 € dont dég. TFPB : 104 691 € dont CEE : 11 022 € dont réserve : 8 216 €)	241 000 €
TOTAL	763 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations les emprunts d'un montant global de **522 000 €**,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

A. Mise en place des financements

k. LOCHÉ-SUR-INDROIS « Le Carroi des Forges » - Modification du plan de financement

Madame la Présidente expose :

Prix de revient et plan de financement prévisionnel

Ce plan de financement annule et remplace celui présenté au Bureau du Conseil d'Administration du 17 novembre 2025.

Après vérification, l'opération peut bénéficier d'une subvention du Fonds national des aides à la pierre (FNAP) pour un montant de 47 500 €.

Le prix de revient prévisionnel de l'opération n'est pas modifié. Le plan de financement est ajusté avec une très légère hausse des fonds propres de 500 € et une baisse du montant des prêts conventionnés de 48 000 €.

.../...

Prix de revient estimatif	
Postes	Coût estimé TTC
Travaux	374 657 €
Honoraires	43 968 €
Révision	18 733 €
Aléas - divers	14 642 €
TOTAL	56 500 € / Lgt
	452 000 €

Plan de financement	
Postes	Montant estimé TTC
Prêts conventionnés	290 000 €
Subvention FNAP	47 500 €
Fonds Propres (dont GE : 51 644 € dont dég. TFPB : 56 862 € dont réserve : 5 994 €)	114 500 €
TOTAL	452 000 €

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent la modification du plan de financement et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations l'emprunt d'un montant global de 290 000 €,
- Signer l'avenant à la convention APL avec l'Etat ou le délégataire des aides à la pierre,
- Solliciter toutes les subventions nécessaires au financement de l'opération,
- Délivrer les ordres de service de démarrage des travaux,
- Et plus généralement, établir et signer toutes pièces, conventions, contrats nécessaires à la réalisation et au financement de l'opération, conformément à l'article R 421.18 du Code de la Construction et de l'Habitation.

POUR EXTRAIT CONFORME
 CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

B. Divers

a. CHINON « Jardin Anglais » - Autorisation de relogement

Madame la Présidente expose :

Introduction

L'opération de réhabilitation « Jardin Anglais - Courances 2 » s'inscrit dans le cadre d'un programme global de restructuration urbaine (PRU) du quartier « Les Courances » à CHINON.

Ce PRU a pour objectif de donner une nouvelle image au quartier avec le renouvellement et la diversification de l'offre de logements.

Présentation du projet

Après les opérations « Lavoisier » en 2022 puis « Paul-Louis Courier - Alsace Lorraine - Courances 1 » en 2023, l'opération « Jardin Anglais - Courances 2 » est la troisième tranche de travaux de réhabilitation prévue au PRU.

Cette opération concerne 5 bâtiments avec un total de 96 logements.

.../...

Sur ces 5 bâtiments, les travaux envisagés sont des travaux de réhabilitation classiques, qui devraient concerner :

- Mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure,
- Réfection des pièces humides des logements,
- Mise aux normes électriques de tous les logements,
- Travaux d'amélioration des parties communes.

Dans l'optique d'améliorer et d'adapter l'offre de logement au contexte du quartier des Courances, nous proposons de restructurer de façon plus complète, un bâtiment de 16 logements, qui bénéficiera de travaux complémentaires, à savoir :

- Recomposition de la distribution intérieure des logements,
- Installation d'ascenseurs pour desservir l'ensemble des 16 logements,
- Tous travaux complémentaires liés aux travaux de restructuration ci-dessus (modification de cloisonnement, embellissement des parties communes et des logements restructurés ...)

Le bâtiment concerné sera le bâtiment D implanté aux n° « 3 & 5 rue des déportés », composé de 8 T4 et 8 T3.

Prix de revient prévisionnel global

Le prix de revient prévisionnel de cette opération, pour les 96 logements, est le suivant :

	Cout en € TTC
Etudes et honoraires	929 000 €
Coûts des travaux	4 542 000 €
TOTAL	5 471 000 €
<i>Coût au logement</i>	<i>57 000 €</i>

Plan de financement prévisionnel global

	Montant en €
Prêts CDC	3 486 000 €
Fonds propres	1 985 000 €
TOTAL	5 471 000 €

Relogement des locataires

Les 16 logements concernés par une réhabilitation lourde, sont actuellement occupés.

Les travaux envisagés ne peuvent pas se dérouler en milieu occupé.

VAL TOURAINE HABITAT s'engage à reloger les locataires de ces logements. Afin de répondre au mieux à leurs souhaits et dans les meilleures conditions, il est proposé un accompagnement personnalisé par notre chargée de relogement.

Deux options, au choix, seront proposées pour la prise en charge de leur déménagement :

- Par le biais de notre prestataire, accompagné d'un remboursement de frais sur présentation de factures, comme indiqué dans la charte de relogement.
- Via un forfait de déménagement en fonction de la typologie du logement actuel :
 - o 800€ pour un T3
 - o 850€ pour un T4

Dans le cadre de la politique d'accompagnement du vieillissement, cette aide pourra être complétée pour les personnes âgées par des services tels que le démontage de meubles ou l'aide à la mise en cartons.

.../...

En outre, les locataires ne supporteront aucun frais de remise en état de leur logement suite à l'état des lieux. Seuls leur incombent le nettoyage et le débarras du logement.

Calendrier prévisionnel

La réalisation effective des travaux de réhabilitation sera tributaire du rythme de relogement dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Le début des travaux de réhabilitation pourrait être envisagé au premier trimestre 2027.

La durée de chantier, qui sera précisée en fonction des diagnostics amiante, et du programme de travaux réellement retenu, est évaluée à 24 mois.

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, approuvent les dispositions relatives aux travaux de restructuration lourde des 16 logements aux n° « 3 & 5 rue des Déportés », au cours de l'opération de réhabilitation « Jardin Anglais - Courances 2 » et autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général, à :

- Déposer les demandes d'urbanisme nécessaire ;
- Reloger les 16 locataires occupant ces logements, et les indemniser suivant la typologie de leur logement ;
- Procéder aux travaux de restructuration lourde ;
- Et plus généralement, établir et signer toutes les pièces, conventions, contrats, nécessaires à la réalisation de l'opération.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

B. Divers

b. Financement d'une étude de faisabilité : projet de réseau de chaleur urbain à AMBOISE

Madame la Présidente expose :

Contexte

La Ville d'AMBOISE a engagé une réflexion visant à étudier la faisabilité de la création d'un réseau de chaleur urbain alimenté majoritairement par des énergies renouvelables (biomasse, solaire thermique, voire géothermie).

Ce projet s'inscrit dans les objectifs nationaux et territoriaux de décarbonation des usages énergétiques, de maîtrise des coûts de l'énergie et d'amélioration de la performance environnementale des bâtiments.

Dans ce cadre, la commune a sollicité VAL TOURAINE HABITAT afin de participer au financement d'une étude de faisabilité technico-économique, portant notamment sur plusieurs ensembles immobiliers situés à AMBOISE.

Les résidences initialement identifiées sont :

- Résidence Malétrenne (279 logements, réhabilités en 2018) ;
- Résidences Plaisance 1-2-3-4 (184 logements, réhabilités en 2016).

.../...

Compte tenu de l'importance du patrimoine de VAL TOURAINE HABITAT sur la commune, et des enjeux énergétiques associés, l'Office a demandé à la Ville d'AMBOISE d'élargir le périmètre de l'étude à la résidence :

- La Verrerie (257 logements, réhabilités en 2017).

Cet élargissement permettrait d'avoir une vision plus complète des besoins thermiques du parc de VAL TOURAINE HABITAT et d'évaluer de manière plus pertinente l'intérêt du raccordement à un futur réseau de chaleur.

Le coût total d'étude restant à charge est estimé à environ 52 000 € TTC. La participation aux frais d'étude est répartie entre les différents abonnés potentiels en fonction des besoins en chaleurs évalués. La ville d'Amboise sollicite auprès de VAL TOURAINE HABITAT une participation de **5 200 €**.

Intérêt pour VAL TOURAINE HABITAT

La participation à cette étude préalable de faisabilité réalisé par la SET présente plusieurs enjeux stratégiques pour VAL TOURAINE HABITAT :

- Anticiper l'évolution des systèmes de chauffage dans un contexte de transition énergétique ;
- Étudier des solutions de production de chaleur plus vertueuses sur le plan environnemental ;
- Sécuriser à moyen et long terme le coût de l'énergie pour les locataires ;
- Disposer d'éléments objectifs pour éclairer les décisions futures en matière de rénovation énergétique et de raccordement ;
- Renforcer le partenariat avec la Ville d'AMBOISE et les acteurs institutionnels du territoire.

Il est précisé que cette participation concerne uniquement une phase d'étude, et ne préjuge pas d'un engagement ultérieur dans la réalisation du projet.

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet :

- D'informer le Bureau de la demande formulée par la Ville d'AMBOISE ;
- De valider le principe de la participation financière de VAL TOURAINE HABITAT à l'étude de faisabilité pour un montant de 5 200 € ;
- De confirmer la demande d'intégration de la résidence La Verrerie dans le périmètre de l'étude initiale ;
- D'autoriser le Directeur Général à procéder au paiement de la subvention correspondante.

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés :

- Approuvent le principe de participation financière de VAL TOURAINE HABITAT à cette étude, concernant les résidences Malétrenne, Plaisance et la résidence La Verrerie sous réserve de validation par la commune ;
- Fixent le montant de la participation financière de VAL TOURAINE HABITAT à 5 200 € TTC;
- Autorisent Monsieur NICOL, Directeur Général à procéder au paiement de cette subvention, et à signer l'ensemble des conventions et documents nécessaires à la mise en œuvre de l'étude (convention de cofinancement, participation aux comités de pilotage, transmission des données techniques) ;
- Précisent que cette participation n'emporte aucun engagement de VAL TOURAINE HABITAT quant à la réalisation ultérieure du réseau de chaleur ;
- Autorisent l'inscription de la dépense correspondante au budget de l'Office, dans la limite des crédits votés.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et
Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

II. DIRECTION DU PATRIMOINE DURABLE

1. OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION

C. Clôtures administratives et comptables

a. Divers groupes

a. Divers groupes

La Présidente propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration les clôtures administratives et comptables des travaux d'amélioration de diverses opérations (Cf. tableau).

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent les clôtures administratives et comptables des travaux d'amélioration de ces opérations et actent le montant total des fonds propres affectés à celles-ci.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Bureau du Conseil d'Administration

Du 16 février 2026

Le Bureau du Conseil d'Administration de VAL TOURAINE HABITAT s'est réuni le 16 février 2026 à 14H30 en son siège social, 7, rue de la Milletière à TOURS (37100), sous la présidence de Madame Nadège ARNAULT, Présidente de VAL TOURAINE HABITAT.

Étaient présents : M. OSMOND, Mmes DEVALLEE, DRAPEAU, Conseillers Départementaux,
Mme DUPONT, Administratrice

Assistés de : M. NICOL, Directeur Général
Mme BOUMARAF, Directrice Générale Adjointe des Affaires Générales
Mme ZAPLOTNY, Directrice Générale Adjointe Gestion Locative et Proximité
Mme GUITTET, Assistante de Direction

Étaient absents : Mme DEVALLEE qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
Mme CHAIGNEAU qui avait donné pouvoir à M.OSMOND
M.PAUL qui avait donné pouvoir à Mme DUPONT

X

X

X

IV. DIRECTION DE LA COMMUNICATION RESPONSABLE ET DU MARKETING

a. Demande de subvention – Association « L'Artothèque de Touraine »

Madame la Présidente expose :

L'Artothèque de Touraine, association déclarée d'intérêt général, s'engage, depuis 2002, à faire vivre une collection d'œuvres d'art avec pour objectif de présenter différentes tendances et expressions de la création actuelle en s'appuyant sur les artistes locaux.

L'association réalise ainsi des expositions au cours desquelles le public peut rencontrer les artistes et loue des œuvres d'art aux entreprises, collectivités ou particuliers.

La subvention à l'Artothèque de Touraine permet d'exposer de 6 à 10 œuvres originales sélectionnées dans le fonds de l'Artothèque 3 à 4 fois par an.

Cette « location d'œuvres d'art » permettra de faire découvrir aux particuliers, aux entreprises ou autres partenaires qui viennent au siège social de VAL TOURAINE HABITAT, ces créations artistiques et le rôle de l'Association auprès des Tourangeaux.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 150 € et la location est fixée à 1 000 € pour l'année 2026.

.../...

Décision

Après en avoir délibéré les membres du Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité des présents ou représentés, autorisent Monsieur NICOL, Directeur général, à verser une subvention de 1 150 € à l'Artothèque de Touraine.

POUR EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
LA PRÉSIDENTE

Nadège ARNAULT